

## **Concours**

### **Article 1- Organisation**

La société Blancheporte Civad S.A.S. 22 rue de la Blanche Porte à Tourcoing, organise en France Métropolitaine et en Belgique, du 4 janvier au 12 avril 2017 un concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé "Casting 4 - 50 ans et plus" dont le règlement est déposé chez Maître Sébastien GOBERT, Huissier de Justice à Roubaix, associé de la SCP N.E. SZYPULA – S. GOBERT, dépositaire du règlement complet de ce jeu.

### **Article 2- Participation**

Cette opération est ouverte à toutes les femmes de plus de 50 ans ayant eu connaissance du concours, à l'exception des membres du personnel Blancheporte et de leurs familles.

### **Article 3- Modalités de participation**

Les participations sont ouvertes du 4 au 25 janvier 2017 inclus sur le site blancheporte.fr. Aucune participation ne pourra être enregistrée par téléphone ou par courrier.

Pour participer, il suffit :

- D'adresser sa candidature avant le 25 janvier 2017 minuit en complétant le formulaire en ligne depuis [www.blancheporte.fr/html-sbg/casting-mode-femme?](http://www.blancheporte.fr/html-sbg/casting-mode-femme?utm_source=concours&utm_campaign=PE17-S01-castingannonce&utm_medium=cpl&utm_term=formulairecasting)

- [utm\\_source=concours&utm\\_campaign=PE17-S01-castingannonce&utm\\_medium=cpl&utm\\_term=formulairecasting](http://www.blancheporte.fr/html-sbg/casting-mode-femme?utm_source=concours&utm_campaign=PE17-S01-castingannonce&utm_medium=cpl&utm_term=formulairecasting)

- De remplir les conditions de participation en indiquant ses nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, adresse email, adresse postale.
- De décrire sa personnalité en quelques lignes et d'expliquer sa motivation à participer au concours.
- De joindre deux photos récentes : une de face, une en pied (poids maximum autorisé par mail : 1.5 Mo)

Un récépissé automatique vous sera envoyé.

Toute participation incomplète, inexacte, falsifiée, comportant de fausses indications, non conforme au règlement ou reçue après la date de clôture du Concours sera considérée comme nulle et entraînera l'élimination de la candidature.

Aucune information ne sera donnée oralement. Les gagnantes seront averties par Blancheporte par e-mail. À ce titre, l'adresse e-mail est obligatoire.

### **Article 4 - Détermination des Gagnantes, Blogueuses associées au casting et Autorisations**

Avant l'appel aux candidatures, Blancheporte a sollicité 3 blogueuses pour accompagner les 3 participantes au concours. Chaque blogueuse sera associée à une participante.

Il s'agit de

> Corinne Grima - <http://leblogduneprovinciale.com/>

> Camille Rocanin - <http://jenychooz.com/>

> Ninah De Almeida Gerude - <https://blog.ninaah.com/>

Les blogueuses participeront au choix des finalistes, à la sélection du dressing des journées

photos, ainsi qu'aux shoots.

Elles autorisent, à titre gracieux, Blancheporte à faire état de leur collaboration au casting, publier leur nom ; la reproduction et la diffusion de leurs photos et vidéos sur tous supports (presse, mailings, affichage, édition, internet, etc), en France comme à l'étranger.

Après la clôture de l'appel à candidatures, 3 participantes seront désignées finalistes par un jury composé de membres du personnel Blancheporte, de professionnels de la mode et des 3 blogueuses associées à l'évènement.

Seront choisies les 3 candidates les plus représentatives de la femme de 50 ans et plus. Le choix se faisant sur base de critères subjectifs et non quantifiables, aucune contestation ne saurait être recevable. Les 3 finalistes seront averties par e-mail et contactées par téléphone. Les participantes non retenues ne seront pas prévenues individuellement. Les résultats seront rendus publics le 22 février 2017.

Les 3 gagnantes autorisent, à titre gracieux, Blancheporte à publier leur nom, ville, code postal, les réponses données au questionnaire de personnalité ; la reproduction et la diffusion de leurs photos et vidéos sur tous supports (presse, mailings, affichage, édition, internet, etc), en France comme à l'étranger, sans limitation de durée.

Toutes les participantes autorisent les vérifications concernant leur identité, âge et coordonnées ; toute indication fausse ou erronée entraîne systématiquement l'annulation de la participation.

#### **Article 5 - Dotation**

Les participantes et les blogueuses s'engagent à se rendre disponibles 1 journée complète (hors temps de déplacement) entre le 28 février et le 2 mars 2017.

En cas de non disponibilité, Blancheporte se réserve le droit de sélectionner une autre participante.

Les 3 finalistes ainsi que les 3 blogueuses bénéficient de :

- une journée de prise de vues et de vidéos avec un photographe et un vidéaste professionnels, un coiffeur-maquilleur et une styliste. Cette journée se déroulera entre le 28 février et le 2 mars 2017 sur la métropole Lilloise.
- le dressing proposé lors de leur venue + leur book photo + des cadeaux, valeur totale 250 euros environ.
- une présentation de leur journée sur le blog du site Blancheporte avec descriptif de leur expérience
- le droit de participer à la sélection du duo gagnant élu par les internautes.

La désignation du duo gagnant se fera par le vote des internautes entre le 29 mars et le 11 avril 2017 inclus.

Chaque membre du duo gagnant (le finaliste + la blogueuse) recevra

- un bon pour un séjour bien-être d'une valeur de 250 euros.

Blancheporte prend à sa charge pour chacune des finalistes et des blogueuses :

- Les frais de transport du lieu de résidence au lieu de prise de vues, en train, avion ou en remboursant les frais kilométriques engagés.
- La réservation et l'hébergement.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu de la part des finalistes et des blogueuses à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrepartie financière (totale ou partielle), ni à leur échange ou remplacement contre un autre lot de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit. Ce lot ne pouvant être ni cédé à titre onéreux ni gratuit. Blancheporte se réserve le droit de remplacer un lot par un autre lot de valeur égale ou supérieure, notamment mais sans que cela ne soit exhaustif, en cas d'indisponibilité du lot initialement prévu.

### **Article 6- Responsabilité**

La participation au jeu concours "Casting 4 - 50 ans et plus" implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau.

Blancheporte décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du jeu concours, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique. Blancheporte ne pourrait être tenue pour responsable si, au cas où les circonstances les y obligeaient, ce jeu concours devait être modifié ou reporté.

### **Article 7- Remboursement des frais de soumission de la candidature**

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Si l'internaute ne se trouve pas dans la situation exposée ci-dessus, les frais de participation (sur la base forfaitaire de 3 minutes de connexion) seront remboursés sur demande écrite, accompagnée d'un justificatif à Blancheporte - Service Clientèle - 59971 Tourcoing cedex (timbre de demande de remboursement remboursé sur demande au tarif lent en vigueur).

### **Article 8 : Force majeure**

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Concours, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation.

**Article 9 - Informatique et Libertés**

Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 06 janvier 1978, les informations demandées sont obligatoires et nécessaires à Blancheporte pour la prise en compte et la validation de la participation. Les participantes disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les données les concernant et d'opposition à leur traitement en écrivant à Blancheporte, Service Clientèle - 59971 Tourcoing Cedex, avec nom, prénom, adresse, numéro de client éventuel et une copie de la pièce d'identité.

**Article 10 - Loi applicable et Règlement**

Le présent Concours est exclusivement soumis à la loi française.

La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement complet ainsi que l'arbitrage en dernier ressort de Blancheporte pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou modalités du concours.